

QUÉBEC

NO : R-3864-2013

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

DEMANDE D'APPROBATION DU PLAN
D'APPROVISIONNEMENT 2014-2023

HYDRO-QUÉBEC

Demanderesse
(ci-après le « Distributeur »)

et

L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES
CONSOMMATEURS INDUSTRIELS D'ÉLEC-
TRICITÉ

(ci-après « AQCIE »)

**LISTE DES PIÈCES JOINTES À
L'AVIS AU PROCUREUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC**

(Art. 95 C.p.c.)

- Pièce AQCIE-1 Copie du tableau joint comme annexe A à la pièce C-UC-0019 produite au dossier R-3854-2013 par l'intervenante Union des Consommateurs;
- Pièce AQCIE-2 Copie des propositions ministérielles d'amendement;
- Pièce AQCIE-3 Copie d'un extrait du Journal des débats de la Commission des finances publiques;
- Pièce AQCIE-4 Copie du projet de « *Règlement sur un bloc de 450 mégawatts d'énergie éolienne* » qui avait été publié dans la Gazette officielle du Québec du 28 août 2013, à la page 3565 A.

Lévis, le 15 mai 2014

(s) *Pierre Pelletier*

PIERRE PELLETIER
Procureur de l'AQCIE